

# Service Médical Santé au Travail



## Point COVID-19

Dr Danièle NGUYEN-AUBIER  
Médecin du travail

**15/04/2021 – CRNA/N – DO - SDRH**



- Rappel: les tests diagnostiques
- Les variants
- Les différents vaccins utilisés en France
- Quelques données chiffrées
- Conclusion

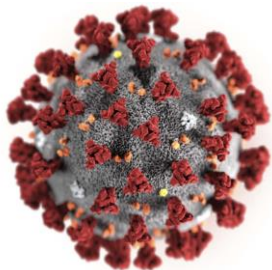
# Infection à COVID-19

## RAPPELS



Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de la Transition écologique et solidaire



## Quelques rappels

### Les tests diagnostiques



5 types de tests:

- TESTS VIROLOGIQUES PCR**
- TESTS ANTIGENIQUES rapides**
- TESTS SEROLOGIQUES**
- TESTS SALIVAIRES**
- Auto Tests**



**ATTENTION AUX INDICATIONS**

## Quelques rappels

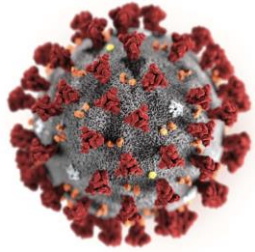
### 3 tests diagnostiques en milieu de travail

	Comment?	Quand	Pour qui?
<b>Test RT-PCR</b> = Test de référence	P. naso-pharyngé	Dès l'apparition des $\Sigma$ ou <b>J<sub>0</sub> et J<sub>7</sub> après le contact</b>	Personnes symptomatiques Personnes contact
<b>Test antigénique*</b>	P. naso-pharyngé	Dès l'apparition des $\Sigma$ ou <b>J<sub>0</sub> après le contact</b>	Personnes symptomatiques Personnes contact**
<b>Test sérologique</b>	P. sanguin	<b>20 j après l'exposition au virus</b>	Diagnostic de rattrapage
<i>Autotest</i>	<i>P. Nasal profond</i>	<i>Le jour même</i>	<i>Dépistage individuel</i>

# Infection à COVID-19

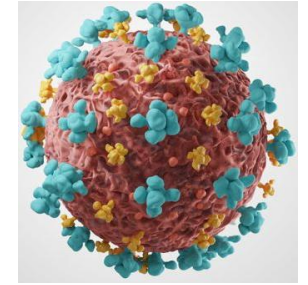
## Les variants





## Infection à COVID-19

### Les principaux variants

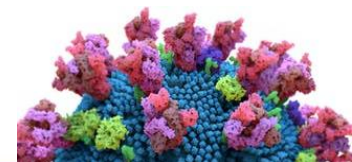


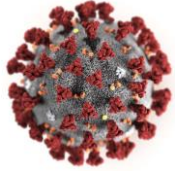
Des variants ont été identifiés, marqués par une **contagiosité plus élevée** et probablement d'une létalité légèrement accrue:

- **Variant Britannique (V1)** : 80% des cas positifs actuels
- Variant Sud-Africain (V2)
- **Variant Brésilien (V3)**

Ces deux derniers variants sont actuellement estimés entre 4 à 5% des cas positifs.

- Variants locaux





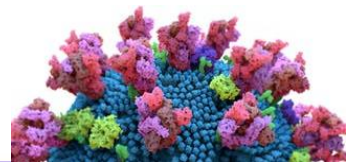
# Infection à COVID-19

## La stratégie face aux variants

### Casser les chaînes de contamination au plus vite :

- Repérage précoce des cas contacts
  - ⇒ Tester les cas-contact dès leur identification (Test à  $J_0$ )
  - ⇒ Repérer les contacts de contact => Mesures barrières +++
- Mise en isolement.

→ **Tout patient présentant un test antigénique positif ou RT-PCR positif doit avoir un PCR de criblage (variant?) avec un rendu du résultat inférieur à 36h.**





# Infection à COVID-19

## RT PCR et test de criblage

### Recherche d'ARN du coronavirus SARS-CoV-2 (RT-PCR temps réel)

Hologic - SARS COV2 assay - Sensibilité : LoD = 0,01 TCID50 /mL

Plateau Lisses

Origine : Nasopharynx

Recherche de l'ARN du SARS-CoV-2 : **POSITIVE**

#### • DEPISTAGE DES VARIANTES DU SARS COV 2.

ID SARS-CoV-2 / UK / SA Variant Triplex

del69-70

**Présence**

N501Y

**Présence**

Conclusion :

Présence des mutations del69-70 et N501Y. Profil en faveur de la présence d'un variant B.1.1.7 ("anglais")

# Infection à COVID-19

## Conduite à tenir

- **Cas Confirmé :**
  - ✓ Isolement de 10 Jours (+ absence de fièvre depuis plus de 48h)
- **Cas Contact:**
  - ✓ Faire Test RT-PCR ou TAG à J<sub>0</sub>
  - ✓ Isolement de 7jours
  - ✓ puis à J<sub>7</sub> , Test uniquement PCR (sensibilité et criblage)
- **Contact de seconde génération :**
  - ✓ Renforcement des mesures barrières (port de masque chirurgical et grand public de type 1)
  - ✓ Privilégier le télétravail.
  - ✓ Réduction des contacts sociaux pendant 7 jours.
  - ✓ Réalisation d'un test RT-PCR sans délai au premier symptôme.

**Attention au contact de seconde génération issu du cercle familial**

# Infection à COVID-19

## S'isoler mais comment?

- **Télétravail strict** si l'état de santé et le poste de travail le permettent
- **Si le télétravail n'est pas possible:**
  - **Si Cas Contact ou cas symptomatique en attente du résultat d'un test:**
    - Arrêt de travail via le portail AMELI-COVID 19.
    - ou Arrêt de travail par le médecin traitant
    - ou ASA
  - **Si cas confirmé:** Arrêt de travail prescrit par le médecin traitant

# Infection à COVID-19

## Le contact tracing

**L'ASSURANCE MALADIE** = interlocuteur de référence

1. Le **médecin traitant** enregistre le patient symptomatique dans « Contact Covid »  
Y seront notés les contacts rapprochés jusqu'à 2 jours avant le début des signes
2. **Les patients testés positifs à la COVID 19** reçoivent avant tout échange téléphonique, un SMS leur demandant de préparer la liste des cas contact à risque pour l'Assurance Maladie qui les contactera par téléphone.

→ **L'Assurance Maladie** envoie aux **personnes identifiées comme contacts**, par SMS, un lien cliquable vers un site internet.

La consultation de ce site vaut confirmation de la lecture.

## Fiche de préparation de l'échange téléphonique avec l'Assurance Maladie dans le cadre du contact tracing

- Avez-vous, pendant les 48 heures avant l'apparition de vos symptômes, eu des contacts rapprochés avec d'autres personnes ?

Définition du cas contact à risque élevé de contamination :

- o personne ayant partagé le même lieu de vie que le cas confirmé ou probable ;
- o ayant eu un contact direct avec un cas, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas, flirt, accolades, embrassades) -en revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace ne sont pas considérées comme des personnes-contacts à risque- ;
- o ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins ;
- o ayant partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel...) pendant au moins 15 minutes consécutives ou cumulées sur 24h avec un cas, ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement ;
- o étant élève ou enseignant de la même classe (groupe de travaux dirigés à l'université), si l'un des protagonistes ne porte pas de masque grand public à la norme AFNOR.

Définition d'un espace confiné : un espace qui ne permet pas de respecter le critère de distanciation sociale édicté par le Haut conseil de la santé publique le 24 avril 2020 soit une distance minimale de 1 mètre autour d'une personne.

Selon situation de la personne par rapport à la première question :

Avez-vous prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins ?

- Avez-vous partagé un espace confiné à moins de 1 mètre et pendant au moins 15 minutes (bureau ou salle de réunion, salle d'attente, train, avion, véhicule personnel) ou en étant resté en face-à-face ?

Si vous ne vivez pas seul dans votre logement :

- pouvez-vous vous isoler dans le logement ?
- cohabitez-vous avec une personne fragile ?
- de ce fait souhaitez-vous un hébergement pour vous-même ou l'autre personne ?

• Quelle profession exercez-vous ?

• L'exercez-vous en collectivité ?

- o Crèches (à l'exception des micro-crèches)
- o Milieu scolaire (écoles, collèges et lycées)
- o Etablissements de santé
- o Ehpad
- o Etablissements médico-sociaux pour personnes handicapées
- o Etablissements pénitentiaires
- o Structures de l'aide sociale à l'enfance (centres départementaux de l'enfance, foyers de l'enfance, maisons d'enfants à caractère social)
- o Etablissements sociaux d'hébergement et d'insertion (centres d'hébergement d'urgence, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, foyers de travailleurs migrants, centres d'accueil pour demandeurs d'asile)
- o Structures d'hébergement des personnes sans domicile fixe (lits halte soins santé et lits d'accueil médicalisés)

• Avez-vous besoin d'un arrêt de travail ? (pouvez-vous travailler à domicile ?)

Avez-vous effectué un voyage dans les 14 derniers jours en dehors de votre région ? de votre pays de résidence ?

Avez-vous participé à un rassemblement de plus de 10 personnes dans un même lieu (rassemblement, fête de famille, réunion, congrès, etc.) ?



# Infection à COVID-19

## Qu'est-ce qu'un contact rapproché?

= contact sans mesure de protection efficace en face-à-face (masque chirurgical, masque FFP2 ou masque grand public porté par vous ou les autres personnes, hygiaphone) à moins d'un mètre, quelle que soit la durée (conversation, repas, flirt, accolades, embrassades par exemple) et dans un lieu clos.

**Et en milieu professionnel , cela donne quoi?**

- **Contact sans masque chirurgical ou de catégorie 1**
- **à moins d'un mètre**
- **pendant plus de 15 minutes**
- **dans un espace confiné.**

**Importance d'établir une liste des contacts rapprochés respectant ces critères et uniquement ces critères**

**+++**



# Infection à COVID-19

## La Stratégie Vaccinale



# Infection à COVID-19

## Les différentes étapes de développement d'un vaccin

### 1. Phase préclinique:

- Production d'un antigène – Formulation du vaccin.
- **Tests chez l'animal.**

### 2. Phase I:

- 1<sup>ers</sup> essais sur un petit panel de volontaires (**10-100**).
- Mesures des effets secondaires, **tolérance de l'organisme** et réponse immunitaire.

### 3. Phase II:

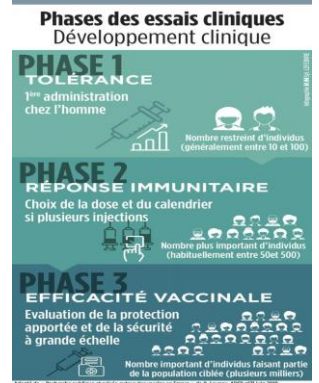
- Panel plus large: **100 à 1000**.
- Mesures des effets secondaires, tolérance de l'organisme et **réponse immunitaire**, détermination de la dose optimale.

### 4. Phase III:

- Grande échelle (**1000 – 10 000+**)
- Mesure de **l'efficacité de la réponse immunitaire**

### 5. Pharmacovigilance:

- Echelle industrielle.
- Surveillance constante des effets indésirables et de l'efficacité.



# Mécanisme d'action de la vaccination

**Injection d'un fragment inoffensif de l'élément infectieux**

Antigène



**Lymphocytes**

Anticorps et cellules tueuses



**Réponse immunitaire rapide en cas de seconde agression**

# Infection à COVID-19

## Les vaccins proposés en France

Moderna		Pfizer		Astra Zeneca		Janssen	
<b>Vaccin à ARNm</b>				<b>Vaccin à vecteur viral</b>			
Injection d'un fragment de matériel génétique du virus → Production par les cellules de certaines protéines du virus				Injection d'un virus inoffensif contenant une partie du matériel génétique du virus → Pénétration dans la cellule du virus modifié			
Entre - 25° et -15° Entre 2° et 8° pendant 30jours		A - 70° A -20° pendant 2 semaines Entre 2° et 8° pendant 5 j		Entre 2° et 8°			
94% à 95% d'efficacité				94% d'efficacité		93% d'efficacité selon les essais cliniques	
Protection partielle 2 semaines après la 1 <sup>ère</sup> injection Protection maximale 10 jours après la 2 <sup>ème</sup> injection				P. Partielle 3 semaines après la 1 <sup>ère</sup> injection P Maximale 10 jours après la 2 <sup>ème</sup> injection		Protection maximale 2 semaines après l'unique injection	
Intervalle de 6 semaines entre les 2 doses		Intervalle de 6 semaines entre les 2 doses		Intervalle de 9 à 12 semaines entre les 2 doses		1 seule injection	

# Infection à COVID-19

## La vaccination anti-COVID en entreprise

- Possible dans le secteur privé depuis le 25 février 2021
- Possible dans la fonction publique depuis le 26 février 2021
- Possible à la DGAC: note du SG du 09/03/2021:
  - Sur la base du volontariat des services médicaux
  - Si les conditions matériels et humains le permettent et dans les locaux du service médical
  - A la demande des agents éligibles
- Au moyen du **vaccin AstraZeneca (ou du vaccin Janssen)**
- En ciblant la **population de plus de 55 ans**

# Infection à COVID-19

## Quelques données chiffrées



## Infection à COVID-19

### Quelques données chiffrées

Bilan COVID	Cas confirmés			Cas contact			Contact seconde génération
	Janvier	Février	Mars	Janvier	Février	Mars	Mars
CRNA/Nord	3	3	6	3	9 (1P)	13 (3P)	6
DO	1						
SDRH			1			1P	1

## Nombre de dossiers COVID-19

### 1<sup>er</sup> trimestre 2021: 136 Dossiers COVID

	Janvier	Février	Mars
<b>DSAC/Nord</b>	9	5	5
<b>CRNA/Nord</b>	6	12	25
<b>DO</b>	1	0	0
<b>DSAC/Paray</b>	0	0	6
<b>DSI</b>	1	6	0
<b>SNA-RP AG</b>	6	13	7
<b>SNA/Nord</b>	-	-	<b>6</b>
<b>Guadeloupe</b>	2	2	17
<b>SNIA</b>	2		2
<b>SDRH</b>	0	0	3
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>38</b>	<b>71</b>

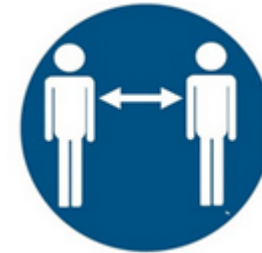
# Infection à COVID-19

## En conclusion au 15/04/2021

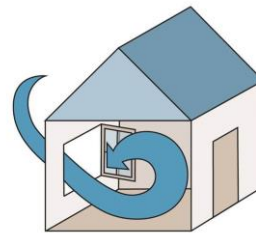
# Les Mesures Barrière et de Protection Toujours d'Actualité!



Privilégier en toutes circonstances les masques chirurgicaux ou DGAC



Au moins 2 m



# TousAntiCovid

## La mesure barrière complémentaire

pour me protéger et protéger les autres



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limitier au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Eviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser TousAntiCovid



#TousAntiCovid

Télécharger l'application



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de la Transition écologique et solidaire